



Une approche féministe à la justice climatique

Fiche synthèse- Mars 2020

Introduction

À l'instar de l'égalité des genres (EG), on observe souvent que l'intégration des questions liées à l'environnement et aux changements climatiques dans les initiatives des organismes de coopération internationale (OCI) n'est pas toujours simple à réaliser. En quoi cette question touche-t-elle les projets, programmes, acteurs et actrices du développement ? Quel rôle les OCI peuvent-ils jouer dans la lutte aux changements climatiques ? Par ailleurs, on constate que les enjeux de droits des femmes ont peu de visibilité dans l'information circulant sur les changements climatiques. Pourtant, ils y sont étroitement liés : si les inégalités des genres sont un frein au développement, elles le sont aussi en matière d'atténuation et d'adaptation aux changements climatiques.

L'objectif de cette fiche est de favoriser une meilleure compréhension de la manière dont les enjeux relatifs aux changements climatiques et ceux relatifs aux droits des femmes et aux inégalités entre les genres sont reliés. En mettant de l'avant une approche féministe de la justice climatique, cette fiche suggère d'aborder la crise climatique non seulement comme un enjeu environnemental sérieux, mais aussi comme un problème de justice sociale complexe.

Dans un premier temps, nous exposerons l'urgence climatique actuelle et nous nous pencherons sur le courant de la pensée écoféministe, qui oriente les réflexions suivantes. Nous verrons ensuite comment les femmes subissent les conséquences du réchauffement climatique de manière disproportionnée. Puis, nous mettrons en lumière les connaissances et les compétences qui rendent incontournables les contributions des femmes à l'élaboration de stratégies d'atténuation et d'adaptation aux changements climatiques. Par la suite, nous évaluerons de manière succincte le chemin à parcourir pour que ces contributions se reflètent dans les politiques et cadres d'action de niveau international, national et local. Enfin, quelques pistes d'action pour les OCI seront dégagées.

I. Urgence climatique et écoféminisme

a) L'urgence climatique

Les projections dramatiques énoncées dans le rapport 2014 du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat – notamment les risques accrus de sécheresse, d'inondations, de chaleur extrême, de la crue des eaux et de pauvreté pour des centaines de millions de personnes – ont motivé la signature de l'Accord de Paris lors de la COP21. La communauté internationale s'est engagée à contenir le réchauffement climatique « bien en dessous de 2 °C par rapport aux niveaux préindustriels » (UNFCCC, 2015). Toutefois, la température globale moyenne a augmenté de 1 °C depuis le 19^e siècle et les impacts sont réels : les températures extrêmes sont non seulement plus fréquentes, mais aussi plus intenses (GIEC, 2018).

En 2019, plus de 11 000 scientifiques ont sonné de nouveau l'alarme en signant l'article *World Scientists' Warning of a Climate Emergency* (Alerte à l'urgence climatique par les scientifiques du monde). Pourtant, l'accord conclu à Madrid au terme de la COP25 en décembre 2019 « est en décalage profond avec la crise climatique et l'urgence de contenir le réchauffement mondial à 1,5 °C » (Réseau action climat, 2019).

En effet, les engagements actuels des États entraînent le monde vers un réchauffement de 3 °C d'ici 2050, risquant des conséquences graves pour le futur de la biodiversité et des jeunes générations. Devant ces constatations alarmantes, divers membres de la société civile tentent de trouver des solutions. Au-delà des seules considérations techniques et devant les inégalités flagrantes qui se manifestent dans les régions affectées, un courant relie les combats pour l'environnement, la justice sociale et le féminisme : c'est l'écoféminisme, cet « art de l'alliance et de l'amitié » (Casselot et Lefebvre-Faucher, 2019).

b) L'écoféminisme

L'écoféminisme a pour prémisse les liens structurels qui existent entre la domination patriarcale et la dégradation des écosystèmes. Selon Elsa Beaulieu, « Il y a des liens entre la domination des femmes, des peuples colonisés, et celle de la nature. Les oppressions sont interconnectées, se constituent et se renforcent mutuellement : sexe, genre, race, classe, espèce, etc. Cette logique de domination constituerait le fondement caché de notre civilisation » (Atelier CQFD, 2019). En d'autres mots, les écoféministes luttent sur le front de la justice sociale et de l'environnement avec la conviction que ces combats sont liés. Leur féminisme leur permet de « dénoncer les valeurs capitalistes et patriarcales de domination [qui] continuent de maintenir les conditions de destruction de la planète » (Casselot et Lefebvre-Faucher, 2019, p. 11).

En effet, les militantes écoféministes du Sud doivent souvent se lever face aux intérêts capitalistes du Nord. Dans les mots de la professeure et militante féministe argentine Silvia Chejter: « La solidarité entre nous, féministes du Nord et du Sud, doit se construire sur des actions concrètes de résistance aux politiques hégémoniques du Nord. Les politiques néolibérales sont certainement la prolongation et l'extension, les substituts, d'anciennes politiques colonialistes et

impérialistes. (...) la plupart des actions de résistances aux processus globaux (...) construisent de nouvelles formes solidaires de relations sociales ».

II. Les changements climatiques affectent les femmes de manière disproportionnée

Dans de nombreuses régions du monde, les femmes et les filles sont affectées davantage que les hommes par les effets des changements climatiques, à cause notamment des rôles et tâches qui leur sont souvent attribués et des discriminations auxquelles elles sont confrontées. Ainsi, les catastrophes naturelles, tout comme la variabilité climatique, génèrent un lot de conséquences précises dans la vie de très nombreuses femmes et filles.

a) Les catastrophes naturelles

Dans le cas d'une catastrophe naturelle, le nombre de décès est **14 fois plus élevé** chez les femmes et les enfants que chez les hommes (Développement et Paix, 2015). Cette surreprésentation a plusieurs causes, notamment le fait que près de **70 % de la population vivant sous le seuil de la pauvreté sont des femmes**, ce qui les rend plus à risque lors des catastrophes naturelles.

La culture et les rôles traditionnels attribués aux femmes ont une influence sur leur mobilité. Le fait d'assumer la responsabilité de personnes à charge augmente considérablement le temps nécessaire à leur évacuation lors de catastrophes. Dans certains cas, elles se retrouvent dans l'incapacité de fuir à cause de leur habillement traditionnel, ou du fait que leur socialisation a découragé l'acquisition de compétences comme grimper aux arbres ou nager. D'autres demeurent sur place, car elles doivent obtenir la permission de leur mari avant de quitter les lieux. Cela dit, les femmes ont souvent moins **accès aux alertes** ainsi qu'aux informations liées à l'évacuation et sont ainsi plus facilement atteintes par les catastrophes naturelles.

Les conséquences de ces situations sont désastreuses. D'une part, la **migration forcée** faisant souvent suite aux catastrophes naturelles comporte son lot d'enjeux. Les femmes représentent environ 50 % des réfugié-e-s et des personnes déplacées dans le monde (UNHCR, 2019). Les catastrophes naturelles provoquent la destruction des réseaux de protection usuels (séparation des membres des familles et décès du pourvoyeur) des femmes et des filles. Les organisations criminelles profitent également d'un contexte favorisant l'affaiblissement de la primauté du droit pour sévir. Le risque de violences et d'agressions sexuelles pour les femmes et les filles augmente de façon draconienne lorsque ces dernières doivent quitter leur domicile et passent du temps dans les camps de réfugié-e-s. Les femmes sont plus à risque de subir de l'exploitation sexuelle et d'avoir recours à des relations sexuelles comme mécanisme de survie. De plus, la pauvreté des familles démunies de leurs moyens de subsistance accroît la prévalence des **mariages précoces et forcés**.

b) Intensification de la variabilité climatique

La sécheresse, les inondations et la désertification, qui entraînent une rareté des ressources, sont aussi amplifiées par les changements climatiques et affectent les femmes de façon disproportionnée. La diminution des ressources accessibles a pour effet d'augmenter le nombre de tâches effectuées par les femmes et les filles ou de rendre ces tâches plus longues à accomplir, comme la recherche d'eau et de bois de chauffage. De surcroît, les inondations, sécheresses et vagues de chaleur contribuent à la contamination de l'eau et à la propagation des maladies. Le nombre de maladies et d'épidémies augmente et la tâche des femmes, qui inclut généralement les soins des malades, est alourdie.

Les récoltes, les réserves alimentaires et la conservation de semences et de grains sont affectées, de même que le maintien de la santé du bétail. La raréfaction de la nourriture fragilise la sécurité alimentaire des communautés. Les femmes ont tendance à s'assurer que les membres de leur famille soient nourris en priorité, ce qui les rend plus à risque de carences, surtout lorsque s'accroissent leurs besoins alimentaires spécifiques pendant la grossesse et l'allaitement.

Dans un tel contexte, le temps disponible pour se consacrer à des activités génératrices de revenus, pour s'éduquer et pour participer aux prises de décisions au sein de leur communauté se fait de plus en plus rare. Une contribution accrue est souvent requise des filles : leur scolarisation est aussitôt compromise afin de soulager la précarité causée par les changements climatiques.

III. Les femmes sont des agentes de changement clés

Il est important de reconnaître les impacts démesurés qu'ont les changements climatiques sur les femmes, mais on serait mal avisé de les victimiser sans prendre en compte leur immense potentiel, leurs nombreuses réalisations, leur résilience, leur courage et leurs multiples aptitudes. Les femmes sont porteuses de solutions face aux catastrophes naturelles, à la réduction des gaz à effet de serre, aux changements climatiques ; leur résilience et leur courageux militantisme sont remarquables.

Aux quatre coins de la planète, des femmes sont à l'avant-garde de stratégies permettant de faire face aux changements climatiques, souvent à l'échelle communautaire et locale. Nombreuses sont les femmes, et particulièrement les femmes autochtones, qui vivent en lien étroit avec leur environnement, en ont une connaissance approfondie et jouent un rôle de premier plan dans sa défense, sa préservation et sa protection. Leurs savoirs traditionnels, de même que les expériences et compétences développées dans l'exercice de leurs divers rôles, en font des actrices de changement et de mobilisation communautaire incontournables pour aborder les changements climatiques. Plusieurs approches dites novatrices, telles que l'agroécologie, l'agroforesterie et l'agrobiodiversité puisent dans cet extraordinaire bagage.

Un précieux travail est réalisé par un nombre significatif de femmes qui s'engagent pour le changement et qui, en défendant l'environnement, défendent aussi leurs droits et ceux de leur communauté. Une approche féministe est, à la base, une approche militante visant à remettre en question et transformer les systèmes qui renforcent les relations de pouvoir. Les exemples

d'Isabel Zuleta, Wangari Muta Maathai et Berta Cáceres, parmi tant d'autres, illustrent le rôle clé joué par des femmes dans la défense des droits humains et environnementaux. À la lumière de ces considérations, œuvrer pour favoriser l'autodétermination des femmes est essentiel pour que ces dernières puissent exploiter leurs pleines capacités. C'est toute la société qui ressort gagnante de la diversité de ses institutions décisionnelles, de l'éducation des femmes et des filles et, comme le montreront les prochains paragraphes, de la mise en valeur de leurs capacités dans le cadre de projets de coopération internationale.

Isabel Zuleta et l'activisme social et environnemental contre le mégaprojet Hidroituango

En novembre 2019, Isabel Zuleta a pris la parole lors de la conférence d'ouverture des Journées québécoises de la solidarité internationale. Porte-parole nationale et internationale du mouvement pour les droits humains des victimes du mégaprojet hydroélectrique Hidroituango (Colombie) et du conflit interne dans la zone du canyon du fleuve Causa, elle dénonce les impacts environnementaux et sociaux du projet. Financé notamment par la Caisse de dépôt et placement du Québec, ce mégaprojet continue de faire des ravages et Isabel Zuleta court d'importants risques en le dénonçant ainsi, autant chez elle qu'à l'international. Le haut niveau de risque pris par Isabel Zuleta afin de porter sa cause est non seulement inspirant, mais montre aussi l'engagement des femmes et la nécessité de collectiviser les luttes afin que le plus grand nombre possible de voix soient entendues.

Wangari Muta Maathai et le Mouvement de la ceinture verte

En 2004, Wangari Maathai est devenue la première africaine à recevoir le Prix Nobel. Cette reconnaissance visait à saluer un activisme écologiste, social et politique caractérisé par une approche de développement durable holistique et inclusive. *The Green Belt Movement* (le Mouvement de la ceinture verte), qu'elle a fondé au Kenya, se base principalement sur la plantation d'arbres et leur gestion par la communauté, en réponse aux besoins alimentaires et énergétiques des femmes et de leur famille. À ce jour, plus de 51 millions d'arbres ont été plantés. Cette pépinière communautaire renforce la résilience des communautés rurales face aux changements climatiques, en plus de promouvoir la conservation des forêts et le reboisement. Les méthodes utilisées ont été reprises dans de nombreux pays grâce au développement d'un vaste réseau d'alliances locales, nationales et internationales.

IV. Intégration d'une approche féministe pour aborder les changements climatiques en coopération internationale

Plusieurs initiatives de niveau communautaire et local avec lesquelles travaillent les OCI québécois et canadiens illustrent comment les femmes sont appelées à jouer un rôle crucial dans le développement et la mise en œuvre de stratégies de prévention, d'atténuation et d'adaptation aux changements climatiques, particulièrement dans le cadre de projets menés par des organismes de coopération internationale. En effet, les organismes ont le pouvoir d'orienter leurs actions et activités autour d'enjeux précis. Un de ces enjeux est la nécessité de reconnaître le rôle des femmes de façon transversale dans leurs activités environnementales, pour assurer la pérennité des projets et de meilleures conditions sociales pour tous. La présente fiche l'illustre par des exemples de projets entrepris avec des communautés rurales, qui visent à développer l'agroécologie, l'agrobiodiversité et la sécurité semencière dans des zones où la sécurité alimentaire est fragile. Il s'agit de stratégies clés pour augmenter la résilience face aux changements climatiques dans des communautés rurales, tout en modifiant les rapports de genre et en favorisant la connaissance et le respect des droits des femmes.

Cela dit, les mêmes principes peuvent être intégrés aux actions visant la réponse aux catastrophes naturelles. Prenons l'exemple de l'implication des femmes dans l'élaboration de plans d'évacuation. Leur connaissance des réseaux sociaux leur permet de savoir qui sont les victimes potentielles, où elles se trouvent et qui a besoin d'aide. Leur accès aux technologies a pour effet d'augmenter radicalement l'efficacité des opérations de secours.

ATTÉNUATION, ADAPTATION ET RÉSILIENCE

Le groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC) définit **les mesures d'atténuation** comme des interventions destinées à réduire les émissions de gaz à effet de serre ou à en augmenter le stockage dans des réservoirs non atmosphériques. La protection de la forêt, la gestion écoresponsable de l'énergie ainsi que le développement de nouvelles sources d'énergie vertes en sont des exemples. Quant à **l'adaptation**, il s'agit d'un ajustement des systèmes naturels ou humains en réponse à des stimuli climatiques présents ou futurs ou à leurs effets, afin d'en amoindrir les effets néfastes ou d'en exploiter les opportunités bénéfiques.

La résilience est la capacité d'une communauté ou d'une société exposée aux changements climatiques d'y résister et de les absorber, de s'adapter à leurs effets et de s'en relever rapidement et efficacement. Plusieurs initiatives en coopération internationale renforcent la résilience des communautés, tels les projets en agro-biodiversité et agroécologie.

a) L'agroécologie pour favoriser l'autonomisation des femmes

Afin d'accroître leur résilience face aux aléas climatiques et d'atténuer les effets néfastes de l'agriculture conventionnelle polluante, de nombreuses agricultrices ainsi que plusieurs OCI se tournent vers l'agroécologie, qui combine savoirs traditionnels et science écologique. Cette démarche concilie développement agricole, protection environnementale et biodiversité, et cherche à assurer tant la souveraineté alimentaire que la génération de revenus. L'agroécologie s'intéresse à la vie des sols, cherche à entretenir leur fertilité, à renouveler la biomasse, à minimiser les pertes en énergie solaire, en air et en eau, à diversifier les cultures et à valoriser les interactions biologiques pour accroître la production et réduire les ravageurs. La monoculture intensive est ainsi délaissée au profit d'une agriculture diversifiée.

Les savoirs traditionnels des femmes orientent des choix de semences adaptées aux conditions locales et à leurs besoins. La promotion de l'agroforesterie et du reboisement réduit la production de gaz à effet de serre et renforce les puits de carbone (FAO, 2019).

L'agroforesterie : est définie comme un système dynamique basé sur l'écologie, la gestion des ressources naturelles et l'intégration des arbres sur les fermes et dans les paysages agricoles, qui diversifie la production afin d'augmenter les avantages sociaux, économiques et environnementaux pour les agriculteurs et agricultrices.

L'agriculture durable contribue à la fois aux efforts d'atténuation et d'adaptation aux changements climatiques. Pour contrer l'appauvrissement des sols et la dégradation des terres arables liés à l'érosion, les femmes formées par différents OCI, dont SUCO, utilisent des techniques de conservation du sol : terrasses, culture en bandes et aménagements de bassins versants. Elles sont également formées à diversifier leurs cultures (polycultures et cultures mixtes) et à pratiquer le compostage pour produire et utiliser des engrais naturels. L'évaluation de résultats de ces projets montre que la disponibilité, la variété et la qualité des aliments s'en trouvent augmentées, avec un impact positif sur la santé des femmes.

De plus, l'agroécologie offre de nombreuses possibilités pour modifier les relations entre les femmes et les hommes. Comme elle est associée à des formations et à de l'accompagnement pour les productrices et producteurs, SUCO a saisi cette occasion pour en faciliter l'accès aux femmes et jeunes femmes des communautés, ce qui a eu pour effet de consolider des processus démocratiques et d'accroître la reconnaissance de leur rôle dans la production agricole auprès de leurs communautés. Parallèlement, ces espaces permettent de valoriser les cultures importantes pour les femmes, qui ne sont pas toujours à haute valeur ajoutée, mais combinent d'autres caractéristiques (plus nutritives, faciles à cuisiner). Par ailleurs, le choix de certaines plantes ayant un grand impact sur le carbone peut permettre d'atténuer les effets du transport des denrées.

b) L'agrobiodiversité et la sécurité semencière

L'agrobiodiversité et la sécurité semencière mettent aussi les savoirs traditionnels portés par les femmes au cœur des stratégies d'intervention. En protégeant la diversité agricole, l'approche permet d'assurer la sauvegarde de variétés aux propriétés diversifiées : les unes précoces, d'autres résistantes à la sécheresse, à certains parasites ou aux inondations. Une variété d'espèces dans les champs permet aux agricultrices et agriculteurs de minimiser les risques de perdre la totalité de leur récolte lorsque des conditions climatiques extrêmes surviennent et augmente les chances d'avoir des variétés qui résisteront à de multiples intempéries.

Cet exemple illustre la **sécurité semencière**, soit la capacité des communautés agricoles à préserver les semences de diverses variétés en quantité et qualité suffisantes pour permettre le maintien de la diversité des espèces et la résilience des communautés, leur donnant le contrôle sur cet élément central de la production agricole. Par exemple, USC Canada postule que la sécurité alimentaire passe par la sécurité et la diversité des semences, qui favorise la résilience des communautés, soit leur capacité à se remettre des chocs et du stress induit par les changements climatiques. À l'échelle locale, USC collabore en particulier avec les femmes agricultrices pour conserver ou restaurer l'agrobiodiversité afin d'atténuer les impacts de mauvaises récoltes liées aux changements climatiques. Des programmes participatifs d'amélioration des ressources phytogénétiques et de sélection variétale sont offerts aux agricultrices et agriculteurs afin qu'ils s'appuient sur l'agrobiodiversité pour pallier les impacts des changements climatiques et bâtir une agriculture productive et résiliente.

La création de banques de semences gérées par les associations d'agricultrices et d'agriculteurs est aussi une stratégie d'adaptation qui permet de constituer une réserve de semences disponibles en temps de crise, ainsi que de servir de lieu de conservation du patrimoine génétique des cultures agricoles locales. Ces associations créent de nouveaux espaces de participation pour les femmes : les agricultrices et paysannes locales disposent ainsi de semences qu'elles se prêtent et s'échangent, évitant de subir les lois du marché des prêteurs privés. L'agrobiodiversité est alors utilisée comme stratégie nutritionnelle pour la création d'une diète diversifiée, responsabilité familiale le plus souvent assumée par les femmes.

Manika Begum, gardienne de semences au Bangladesh

Agricultrice bangladeshienne, Manika Begum a inventé une méthode pratique et ingénieuse de sélection et de sauvegarde des semences qu'elle a partagée avec d'autres femmes de sa localité. Pour protéger ses semences de légumes de la chaleur et de l'humidité intenses, elle les conserve dans des bouteilles de verre recyclées qu'elle recouvre de boue. Elle a découvert que la couche de boue offrait non seulement une conservation fraîche et sèche, mais qu'en plus, elle permettait d'obtenir une germination vigoureuse. Ses observations et ses essais lui ont aussi permis de développer une méthode pour vérifier le succès de la germination et la déclencher avant l'ensemencement. Elle trempe ses semences dans l'eau quelques heures puis les laisse reposer à l'ombre, enveloppées d'un tissu humide, pendant trois jours. Elle est alors en mesure de constater le taux de germination de ses semences et ne sème que celles qui ont germé afin de produire des plants plus vigoureux.

L'exemple de Manika Begum illustre comment des savoirs pratiques développés par les femmes peuvent contribuer à améliorer les rendements agricoles. Il est essentiel que ce type de solutions pratiques et efficaces soient valorisées et partagées au moment d'établir des stratégies à plus grande échelle.

V. Les femmes dans les politiques et cadres d'action de niveau international, national et local : survol et pistes d'action

Les approches présentées ci-dessus illustrent l'importance du rôle des femmes dans l'atténuation et l'adaptation aux changements climatiques. Ces stratégies ont pour effet non seulement d'outiller davantage les personnes les plus vulnérables des sociétés (les femmes elles-mêmes ainsi que les personnes dont elles assument la charge), mais aussi d'ajouter un extraordinaire bagage de connaissances et de stratégies permettant une adaptation plus efficace aux changements climatiques. À cet effet, il est important, comme le soulignent plusieurs autrices écoféministes, de considérer le rôle des différentes structures institutionnelles dans la perpétuation des relations de domination envers les femmes et la nature. Reconnaître la contribution des femmes et augmenter leur nombre dans les instances, tout comme favoriser un accès plus équitable aux sources de financement et mettre en oeuvre des politiques genrées pour favoriser l'autonomie des femmes, sont différents moyens de modifier les dynamiques inégales de pouvoir qui imprègnent certaines structures administratives et décisionnelles, et ce, tant à l'échelle locale, nationale ou internationale.

a) Reconnaître la contribution des femmes et augmenter leur nombre dans les instances

Diverses études relèvent le lien direct entre la sous-représentation des femmes dans les instances et la méconnaissance des mécanismes de réduction de gaz à effet de serre. Cette sous-représentation compromet sérieusement l'efficacité des mesures de lutte aux changements climatiques, qui nécessitent l'implication de l'ensemble des parties prenantes (Center for International Forestry Research, 2015). Bien que l'établissement de quotas soit une piste de solution aux problèmes de représentation puisqu'il assure la participation effective des femmes, dépasser cette notion et normaliser la présence représentative des femmes dans toutes les sphères décisionnelles sont nécessaires. En effet, à court et à long terme, les femmes doivent être considérées non seulement comme des groupes vulnérables, mais surtout comme des actrices de développement, dont l'implication est nécessaire au succès des différentes initiatives.

Parallèlement, les femmes demeurent largement minoritaires dans les instances et dans l'élaboration des politiques publiques, fait illustré de manière frappante à la COP21, qui comptait seulement 7 % de femmes leaders de gouvernements. La participation des femmes à la prise de décision dans la société civile laisse aussi à désirer : elle plafonnait à 23 %, une proportion

équivalente à celle observée lors de la rencontre de 2013. Des mesures doivent être prises si on souhaite réellement atteindre la parité. D'après une étude publiée en 2017 par ONU Femmes et l'Union interparlementaire (UIP), « le nombre de femmes présentes dans les branches exécutives des gouvernements et dans les parlements stagne à l'échelle mondiale » (ONU, 2017). Par exemple, le nombre de femmes chefs d'état ou de gouvernement est passé de 8 à 19 entre 2005 et 2015, sur 189 pays.

Pourtant, le **Cadre d'action de Hyogo**, principal instrument adopté par les États membres des Nations Unies pour réduire les risques de catastrophe, ainsi que plusieurs programmes d'action nationaux aux fins de l'adaptation (PANA) mis en place par la **Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques** (CCNUCC), soulignent la fonction fondamentale des femmes dans la gestion des ressources naturelles et leur expertise pour juguler les risques au niveau local. À la source de ces savoirs diversifiés se trouvent les multiples rôles qu'elles sont appelées à jouer, notamment comme utilisatrices et gestionnaires de ressources environnementales, soutien économique, dispensatrices de soins et travailleuses communautaires.

Ainsi, il est nécessaire de se pencher sur les causes qui freinent l'accès des femmes à des postes décisionnels, sur le rôle des structures de pouvoir pour favoriser l'inclusion des femmes et sur la possibilité d'utiliser comme alliées des femmes déjà en position de pouvoir. Parallèlement, il est tout aussi pertinent de mentionner l'importance des activités de sensibilisation de la société civile à la pleine participation des femmes dans toutes les instances.

b) Favoriser un accès plus équitable aux sources de financement

Bien peu de considération est accordée aux nombreuses et précieuses contributions des femmes dans l'adaptation aux changements climatiques, dans la résilience des communautés et dans les projets de développement durable. Par conséquent, leurs initiatives peinent à recevoir des financements et leurs actions, souvent déployées au niveau local, bénéficient de peu de visibilité et de valorisation à l'échelle nationale ou internationale.

En effet, près de 70 % des fonds octroyés dans la lutte contre les changements climatiques sont attribués à des projets d'envergure technologiquement avancés et essentiellement contrôlés par des hommes. Les 30 % restants sont distribués à des microprojets dans les communautés rurales, partiellement gérés par des femmes (Le Monde selon les femmes, 2012). Les secteurs des transports et de l'énergie sont ceux qui bénéficient des financements les plus importants alors que les approches intégrées de genre y sont le moins développées.

En plus de favoriser l'inclusion d'outils budgétaires sensibles au genre et permettant une meilleure adaptation, il est essentiel pour les OCI et les organisations internationales de réviser les modalités de l'octroi des financements climatiques et l'allocation des fonds multilatéraux selon une perspective genrée. En effet, une budgétisation sensible au genre inscrirait les droits des femmes dans les objectifs de performance et les cadres de suivi des résultats, afin de répartir

plus équitablement et efficacement les financements, permettant ultimement de développer une meilleure résilience face aux crises écologiques locales, nationales et globales.

c) Réalisation de politiques genrées et autonomisation des femmes

La lutte et la résilience des populations face aux dérèglements climatiques reposent très largement sur le renforcement des capacités des femmes et leur autonomisation politique, économique et sociale, aux niveaux local, national et global. À cette fin, les gouvernements se doivent d'élaborer des politiques publiques qui intègrent les besoins pratiques et les intérêts stratégiques des femmes.

Le Canada a adopté une Politique d'aide internationale féministe, qui traduit la vision suivante : « ... éliminer la pauvreté et bâtir un monde plus pacifique, plus inclusif et plus prospère. Le Canada croit fermement que promouvoir l'égalité des genres et renforcer le pouvoir des femmes et des filles est le moyen le plus efficace pour atteindre cet objectif ». De surcroît, lors de la COP23 en 2017, la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (UNFCCC) a intégré un Plan d'action pour l'égalité des genres (Gender Action Plan) à son processus. Ce Plan d'action visait à faire progresser la participation pleine, égale et significative des femmes, et à promouvoir une politique climatique sensible au genre ainsi que l'intégration d'une perspective de genre pour toutes les parties prenantes à tous les niveaux. Deux ans plus tard, ce Plan d'action pour l'égalité des genres, ainsi que le Programme de travail de Lima relatif au genre qui le développe, ont été révisés dans le cadre de la COP25, montrant l'importance significative de ces outils pour l'ensemble de la communauté internationale.

VI. Bonnes pratiques et pistes pour les organismes de coopération internationale

En guise de conclusion, voici une liste de bonnes pratiques pour les organismes de coopération internationale, qui ont été soulevées lors des ateliers du CQFD (Comité québécois femmes et développement) et de la communauté de pratique (CdP) environnement de l'AQOCI en 2019.

- L'agroécologie et l'agrobiodiversité offrent des stratégies porteuses pour réduire les risques des variations climatiques dans les programmes portant sur la sécurité alimentaire et l'agriculture.
- Il est essentiel de reconnaître les savoirs et le rôle des femmes au sein des communautés, qui en font des actrices incontournables pour l'atténuation et l'adaptation aux changements climatiques. La conception des systèmes d'alerte et de réponse aux catastrophes, ainsi que le développement de stratégies liées à l'agriculture,

sont des exemples frappants de domaines où la participation des femmes apporte un gain d'efficacité indispensable.

- Le renforcement des associations de femmes, des réseaux d'agricultrices et des regroupements communautaires inclusifs peut favoriser le partage de savoirs, de leçons apprises et de succès.
- L'évaluation des impacts potentiels et le développement de nouvelles approches pour contrer les impacts des changements climatiques sont nécessaires, dans les programmes touchant autant la santé et l'éducation que le développement économique.
- Les risques liés aux changements climatiques et des stratégies d'atténuation dont les femmes sont parties prenantes doivent être incorporés dans la conception des programmes et projets et dans l'utilisation des outils de la gestion axée sur les résultats (GAR).
- Au Québec, au Canada et à l'échelle globale, un rapprochement est essentiel entre les organismes traitant de l'égalité des genres et les groupes écologistes et environnementaux : il en va de l'efficacité et de la durabilité des stratégies développées.
- Il est primordial de remettre à l'agenda de la coopération québécoise et canadienne l'appui aux groupes de défense de droits. L'assassinat de Berta Cáceres et de nombreuses autres défenseuses du territoire au cours des dernières années met en lumière l'importance de ces enjeux et le déséquilibre des forces en présence. Une lutte efficace et cohérente du Canada en matière de changements climatiques doit aller au-delà du développement économique pour aussi se consacrer à l'appui aux groupes de femmes, qui sont à l'avant-garde des luttes environnementales.

Fruit d'un atelier du CQFD tenu le 9 décembre 2015 en pleine Conférence de Paris sur le climat (COP21), la fiche Femmes et changement climatique a été mise à jour à la suite d'un deuxième atelier du CQFD et de la CdP environnement de l'AQOCI sur l'écoféminisme, tenu le 20 novembre 2019. Maintenant intitulée « Une approche féministe à la justice climatique », la fiche puise dans les présentations de Judith Faucher (Développement et Paix), Nadia Ponce Morales (SUCO) et Lise-Anne Léveillé (USC Canada), ainsi que dans les échanges d'un webinaire où Linda Gagnon (SUCO), Geneviève Talbot (Développement et Paix) et Katina Binette (AQOCI) nous ont partagé leurs analyses en direct de Paris. Elle s'inspire aussi de la présentation d'Elsa Beaulieu sur l'écoféminisme, de discussions et propositions recueillies lors de l'atelier du CQFD et de la communauté de pratique environnement de l'AQOCI de novembre 2019 et du plaidoyer « Pour une justice climatique féministe », produit par l'AQOCI (2019).

Ressources

BRIDGE. (2011). [Kit Actu Genre et Changements climatiques](#), Institute of Development Studies UK.

CASSELOT, Marie-Anne et LEFEBVRE-FAUCHE, V. (2019). *Faire partie du monde, réflexions écoféministes*. Montréal : Remue-ménage, 172 p.

CHEJTER, Silvia. (2002). *Feministas y feminismos en el II foro social mundial de Porto Alegre*

CENTER FOR INTERNATIONAL FORESTRY RESEARCH. (2015). [Gender and REDD+: Analyzing women's roles in sub-national initiatives](#).

DÉVELOPPEMENT ET PAIX. (2015). [Chaud devant : impacts des changements climatiques dans les pays du sud et recommandations pour une action du Canada](#).

FEMMES SANTÉ CLIMAT. (2019). [Livre blanc – Femmes, santé climat](#).

GRUPE D'EXPERTS INTERGOUVERNEMENTAL SUR L'ÉVOLUTION DU CLIMAT (GIEC). (2018). Réchauffement planétaire de 1,5° C, IPCC, 2018: Global Warming of 1.5°C.

FAO. (2019). [FAO's Work on Climate Change](#).

GRAIN. (2011). [Alimentation et changement climatique : le lien oublié](#), septembre 2011.

LAIKA, M. (2019). [Il nous faut un mouvement pour la justice climatique qui soit anticolonial, féministe et intersectionnel](#), AWID (Association for Women's Rights in Development).

LA VIA CAMPESINA. (2011). [Déclaration du Forum International sur l'agroécologie](#).

LE MONDE SELON LES FEMMES. (2012). *Plaidoyer pour le genre dans les négociations climat-environnement*.

LOCATELLI, B. (2011). [Les synergies entre adaptation et atténuation en quelques mots](#), Centre de recherche forestière internationale.

ORGANISATION DES NATIONS UNIES (ONU). (2015). [Cadre d'action de Sendai pour la réduction des risques de catastrophe 2015 – 2030](#).

ONU. (2014). [Convention cadre sur les changements climatiques. Égalité des sexes dans le contexte des changements climatiques](#).

ONU. (2017). [Le niveau de représentation des femmes en politique stagne, selon une étude de l'ONU](#).

PROGRAMME DES NATIONS UNIES POUR L'ENVIRONNEMENT (PNUE). [Les femmes sont en première ligne du changement climatique. Risques sexospécifiques et espoirs, évaluation rapide de la situation.](#)

RÉSEAU ACTION CLIMAT. (2019). [En profond décalage avec l'urgence climatique.](#)

[SOMMET ACTION CLIMAT 2019.](#) (2019). Site officiel de la Conférence des Nations Unies sur les changements climatiques COP25.

SHIVA, Vandana et Miles, M. (1993). Ecoféminisme. London : Zed Books.

TOUS ENSEMBLES POUR LE CLIMAT. (2016). [Les femmes actrices de la lutte contre le dérèglement climatique,](#) Coordination Sud.

UNESCO. (2015). [Femmes et réduction des risques de catastrophes.](#)

UNFCCC. (2015). [Accord de Paris.](#)

WEDO. (2008). [Gender, Climate Change and Human Security: Lessons from Bangladesh, Ghana and Senegal.](#)